

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**Séance extraordinaire du 22 avril 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire u conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 22 avril 2024 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Hervey Tremblay, Martin Voyer, Patricia Labonté et Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale  
M. Mario Bouchard, greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

**2. 100.04.2024 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Évans Potvin propose, appuyé par M. Luc Maltais d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du second projet de Règlement n° 327-2024 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de créer la zone de haute densité résidentielle 155-R à même une partie de la zone 150-R
4. Autorisation d'une activité organisée par les Maison des jeunes de Métabetchouan – Vente de garage
5. Octroi d'un contrat à BorealX - Entretien des sentiers de vélo de montagne au 3e chemin saison 2024
6. Période de questions
7. Levée de la séance

***Adoptée à l'unanimité***

**3. 101.04.2024 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 327-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 22-99 ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR EN VUE DE CRÉER LA ZONE DE HAUTE DENSITÉ RÉSIDENIELLE 155-R À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 150-R**

---

M, Hervey Tremblay propose, appuyé par Martin Voyer,

D'adopter le second projet de Règlement n° 327-2024 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur en vue de créer la zone de haute densité résidentielle 155-R à même une partie de la zone 150-R. Ce second projet fait partie intégrante du procès-verbal.

***Adoptée à l'unanimité***

**4. 102.04.2024 AUTORISATION D'UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LES MAISON DES JEUNES DE MÉTABETCHOUAN – VENTE DE GARAGE**

---

M<sup>me</sup> Patricia Labonté propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

D'autoriser la Maison des jeunes de Métabetchouan à tenir une journée « Vente de garage » samedi le 18 mai 2024, de 9 h à 16 h sur le site du parc Maurice Kirouac, le tout en conformité au Règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport d'activités qui sera émis par le service des loisirs.

***Adoptée à l'unanimité***

- 5. 103.04.2024 OCTROI D'UN CONTRAT À BOREALX - ENTRETIEN DES SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE AU 3E CHEMIN SAISON 2024**
- 

M. Luc Maltais propose, appuyé par M<sup>me</sup> Patricia Labonté :

D'accorder à Borealx le contrat d'entretien printanier et automnal des sentiers de vélo de montagne au 3<sup>e</sup> Chemin pour la saison 2024, le tout pour la somme de 22 650 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 26 février 2024.

***Adoptée à l'unanimité***

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question.

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 15 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

***André Fortin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***